



maison décalé vers l'arriere par rapport a l'implantation prévus

Par laz38, le 26/03/2010 à 11:03

Bonjour,

est ce que le professionnel qui implante une maison doit seulement la contrôler par rapport à la voirie ou non ?

le problème est que le maçon n'a pas contrôlé l'arrière de la maison lorsqu'il l'a montée mais uniquement par rapport à la voirie, car les bornes OGE ont été décalées par le géomètre pour éviter l'écrasement, chose que je ne savais pas, mais la personne qui a implanté la maison est justement le maçon parce qu'il était très pressé de commencer les travaux, d'où ma question : devait-il contrôler la distance par rapport à l'arrière de la maison car elle est maintenant décalée.

Je vous en remercie par avance, c'est très urgent, l'architecte expert désigné par le tribunal nous a rejeté toute la faute.